



Défense et diplomatie — Parti pris

Europe, encore un effort pour répliquer aux crimes d'Israël !

À une semaine d'un sommet informel en Irlande, plusieurs capitales des Vingt-Sept ont haussé le ton face à la colonisation en Cisjordanie. Mais les actes ne suivent toujours pas, contrairement à ce que commanderaient l'éthique, le droit et même les intérêts des États européens.

Fabien Escalona

25 août 2026 à 12h21

Depuis le jeudi 20 août, un acronyme a fait sortir de leur torpeur un nombre croissant de diplomaties occidentales. Celles de la France et de cinq autres pays européens pour commencer, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, puis une dizaine d'autres le week-end qui a suivi.

L'objet de leur courroux, exprimé dans une déclaration conjointe, se nomme « E1 ». Il s'agit d'un projet de colonisation en Cisjordanie, pour lequel le ministère du logement israélien vient de lancer un appel d'offres portant sur la construction de plus de 1 200 logements. L'approbation de ce projet, qui couperait le territoire en deux et enterrerait la possibilité d'un État palestinien viable, date de l'été 2025. Mais sa mise en œuvre risque de créer un fait accompli irréversible.

Jugeant la publication de l'appel d'offres « *inacceptable* », les signataires « *exhort[ent] le gouvernement israélien à [le] retirer immédiatement* » et menacent les entreprises qui y répondraient de graves « *conséquences juridiques et réputationnelles* ». Il ne faut cependant pas se laisser tromper par la fermeté apparente du ton. Derrière celle-ci se cachent une inaction et des omissions consternantes.



Le « corridor E1 », au nord-est de Jérusalem, en Cisjordanie occupée, près de la colonie israélienne de Maale Adumim, le 4 février 2026.
© Photo Ahmad Gharabli / AFP

Certes, la présence de l'Allemagne au sein de l'initiative n'est pas anodine. Jusqu'à présent, Berlin a été le verrou le plus solide contre toute sanction européenne contre l'État d'Israël. En mai, seuls des colons extrémistes ont subi, en tant qu'individus, des mesures de rétorsion de la part des Vingt-Sept, touchant à leurs avoirs et à leur liberté de circulation. Le revirement de la Hongrie, où le national-conservateur Viktor Orbán venait de perdre les élections, avait permis cette modeste avancée.

Des options plus fortes, comme des mesures commerciales visant l'ensemble des colonies, ont depuis été étudiées par la Commission européenne. Et le sujet sera à l'agenda d'un sommet informel des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, les 1^{er} et 2 septembre à Wicklow, en Irlande.

« Il est probable que certains États membres, exaspérés par l'attitude du gouvernement Nétanyahou, veuillent avancer vers des sanctions appliquées pour la première fois à l'État israélien, observe Sven Kühn von Burgsdorff, ancien représentant de l'UE auprès de la Palestine. Mais pour atteindre la majorité qualifiée, sans parler de l'unanimité, requise selon le type de mesure, il faudra que des États comme l'Allemagne et l'Italie basculent. »

Une rhétorique impuissante

En attendant, il est révélateur que le communiqué du 20 août concernant le projet E1 ne contienne aucune annonce de rétorsion concrète si le gouvernement

israélien s'entêtait. Celui-ci fait l'objet d'une « *exhortation* », mais n'est toujours pas menacé d'être sanctionné. La rhétorique des autorités européennes, qui n'est accompagnée d'aucun acte permettant de transformer la réalité, s'apparente à un sabre de bois, ce que Nétanyahou et ses alliés savent très bien.

Les chancelleries signataires évoquent d'ailleurs benoîtement « *l'instabilité grave* » qui prévaut en Cisjordanie. Un doux euphémisme pour désigner la violence terroriste qu'y déploient certains colons, soutenus *de facto* par les suprémacistes juifs intégrés à l'exécutif de l'État israélien. L'impunité qui règne dans ce territoire palestinien, associée à la violence de l'armée israélienne elle-même, s'inscrit dans une politique de nettoyage ethnique et un projet annexionniste qui auraient dû déclencher des actions depuis longtemps déjà.

Le communiqué des chancelleries européennes réussit l'exploit de ne pas mentionner une seule fois Gaza.

Avant même la provocation israélienne sur le projet E1, la situation avait été abordée le 11 août lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU. Le secrétaire général, António Guterres, avait évoqué un « *point de rupture* », tandis que le coordinateur des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Ramiz Alakbarov, avait alerté sur « *l'enterrement de la solution à deux États* ». Sans autre résultat que des déplorations de la situation.

Deux jours plus tôt, Nétanyahou venait de refuser la feuille de route censée faire avancer le plan de paix pour la bande de Gaza. Cela vaut d'être rappelé, alors que le communiqué des chancelleries européennes réussit l'exploit de ne pas mentionner une seule fois l'enclave palestinienne. La population continue pourtant à y subir le martyre, même après la phase paroxystique des massacres. Là non plus, en dépit de tous les crimes internationaux documentés, d'une magnitude bien supérieure à ce qui se déroule en Cisjordanie, des sanctions contre Israël n'ont pas pu être élaborées à l'échelle de l'UE.

Des dizaines d'ancien·nes diplomates français·es et britanniques, dans une tribune parue dans *Le Monde*

samedi 22 août, insistent pourtant sur la cohérence de la « *politique d'occupation et de destruction* » menée par Israël dans les territoires palestiniens, ainsi qu'au Liban et en Syrie. Ils recommandent logiquement, pour respecter les décisions de la justice internationale et défendre le droit, une série de sanctions incluant la suspension de l'accord d'association UE-Israël, la suspension des transferts d'armes « *vers et depuis Israël* », ou encore l'interdiction de « *tout commerce avec les colonies* ».

Les mauvaises raisons de l'inaction

L'Espagne, en coopération avec l'Irlande et la Slovaquie (avant que son nouveau gouvernement ne change de cap), a été bien seule à défendre une telle ligne parmi les Vingt-Sept. Une majorité de capitales ont régulièrement repoussé cette occasion de se mettre en conformité avec leurs obligations internationales.

Des raisons idéologiques expliquent en partie ce blocage. L'attitude de l'Allemagne, dont le poids est si décisif dans les procédures internes à l'UE, relève en particulier de ce facteur. « *Dans ce pays qui a intégré sa responsabilité dans le meurtre de six millions de juifs en Europe*, explique Sven Kühn von Burgsdorff, *les autorités ont postulé que toute action voire critique contre un gouvernement israélien, quoi qu'il fasse, revenait à dégrader la sécurité de l'État hébreu et donc du peuple juif.* »



Des forces sécuritaires et un colon israélien font face à des Palestiniens protestant contre l'incendie du village d'Idna, à l'ouest d'Hébron, en Cisjordanie occupée, le 5 juin 2026. © Photo Hazem Bader / AFP

Des considérations géostratégiques sont également en jeu : selon l'ancien diplomate, d'autres capitales ne portant pas la culpabilité allemande ont partagé l'idée

qu'il serait imprudent d'ouvrir « *un nouveau paquet de contentieux* » avec les États-Unis. Entre le chantage aux droits de douane, la crainte d'un lâchage total de l'Ukraine, la déstabilisation de l'Otan et les velléités annexionnistes sur le Groenland, le calcul a été d'abandonner certains principes pour éviter une dégradation supplémentaire de la relation transatlantique.

« *Il faudra cependant voir, à l'issue des élections de mi-mandat, comment évolue la politique des États-Unis et ce qu'elle ouvre comme opportunités* », relève Sven Kühn von Burgsdorff. L'image d'Israël s'y est en effet fortement dégradée dans l'opinion publique, et cela dans les deux camps pourtant si polarisés. Même du côté républicain, la coûteuse guerre menée en Iran et le chaos régional entretenu par Nétanyahou ont fini par susciter de l'exaspération.

L'absence de sanctions n'a fait qu'accompagner une dégradation continue de la situation sur le terrain.

Quant aux justifications de l'inaction par l'importance du dialogue et l'espoir de faire entendre raison au gouvernement israélien, elles apparaissent tout bonnement « *pathétiques* » à l'ancien diplomate. « *Depuis des décennies, l'UE et la plupart des gouvernements européens ont maintenu un dialogue franc avec tous les gouvernements israéliens. Sans impact sur la conduite de leur politique dans les territoires occupés.* » « *Pour réveiller l'opinion publique israélienne, il faut que le coût réputationnel des exactions commises en Cisjordanie et à Gaza se transforme en contrainte effective* », insiste également l'historien Vincent Lemire.

Dans un texte publié avant le haussement de ton des capitales européennes, ce spécialiste du conflit évoque notamment, en plus de la suspension de l'accord d'association, celle de l'exemption de visa dont jouissent les citoyen·nes israélien·nes dans l'espace Schengen. « *Une petite frange de l'électorat du premier ministre, Benjamin Nétanyahou, comprendra peut-être qu'il mène son pays dans l'impasse, ce qui peut contribuer à sa chute* », écrit-il.

Ce qui est certain, c'est que l'absence de sanctions n'a fait qu'accompagner une dégradation continue de la situation sur le terrain, et qu'y recourir offre une chance de modifier les calculs des acteurs israéliens. Par ailleurs, les arguments reposant sur la Realpolitik ou la spécificité de l'État d'Israël peuvent tout à fait se retourner.

D'abord, l'UE a déjà payé pour voir que témoigner de la faiblesse face à Trump n'offre aucun répit certain ni durable. La capitulation commerciale face aux États-Unis s'est traduite par un rançonnage qui n'a pas empêché des menaces récurrentes, tandis que la fermeté sur le dossier du Groenland a permis de gagner du temps sans concession aussi humiliante. Et malgré ses prévenances envers le locataire de la Maison-Blanche, le chancelier allemand n'a pas été mieux traité que le chef du gouvernement espagnol.

Ensuite, à force de ne pas corriger la caricature du « deux poids deux mesures » à laquelle l'UE s'adonne, sa crédibilité auprès des populations et des dirigeant·es des puissances du Sud risque de ne pas s'en relever. Ce serait d'autant plus dommageable que l'UE a besoin de s'en rapprocher pour déjouer les rivalités et les transgressions impérialistes dont elle pourrait faire, comme d'autres parties du monde, l'objet. C'est ce que soulignent, dans leur tribune, les ancien·nes diplomates britanniques et français·es en écrivant que « *là où il n'y a pas de loi, personne n'est en sécurité* ».

Enfin, il faut se rappeler qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, des juristes juifs ont défendu l'avènement du droit international humanitaire et la création de l'État d'Israël en faisant jouer le même principe : l'intervention d'un tiers au bénéfice d'un groupe persécuté, lorsque celui-ci ne dispose plus d'institutions ni de ressources pour assurer son intégrité. Si la communauté internationale, et en particulier les États qui ont façonné le Proche-Orient contemporain, veut prouver sa fidélité à ce principe, c'est en faveur du peuple palestinien et contre le gouvernement israélien qu'elle doit le faire.

Fabien Escalona